

GEDA OVIN 2017 L'année 2017 commence avec une cotation de l'agneau en baisse, après des cours plus soutenus en fin d'année : cette situation a incité le GEDA Ovin de l'Aube à faire un point détaillé sur les marchés de la viande ovine et à évoquer les enjeux de l'adéquation entre l'offre et la demande pour la filière ovine française.

Une filière face à de nouveaux enjeux

« Les cours de l'agneau ont été déjà en baisse en 2016. Le prix à la production a été bas en première période, 6,05€/kg, soit -5% par rapport aux semaines 1 à 28 de 2015. Puis il a été plus soutenu jusqu'en fin d'année, en se situant à 6,42€/kg, soit une hausse de 2,7%. Cependant en moyenne sur l'année, 2016 affiche un prix de 6,22€/kg contre 6,32€/kg en 2015. » En introduisant son rapport moral sur cette situation qui est suivie en début d'année 2017 par une chute sensible, Gérard Guéry, président du GEDA Ovin de l'Aube, met l'accent sur un sujet qui sera le thème de cette assemblée générale. Pour décrypter tous les fac-



teurs qui entrent en jeu dans l'explication de ces fluctuations de prix, le GEDAO a fait appel à Marie Carlier, chef de projet du service économie des filières de l'Institut de l'Élevage (voir nos encadrés). Un exposé jalonné de nombreux échanges avec les adhérents du GEDA Ovin et les représentants, d'Alysé, de la Cobevim et de la CIALYN, portant sur leviers permettant une meilleure valorisation des agneaux.

Parmi les faits marquants de l'année 2016, Gérard Guéry rappelle les complications entraînées par les précipitations exceptionnelles de mai et juin : récolte des fourrages retardée et impac-

tée sur le plan de la qualité, enrumbage difficile à réaliser et posant aussi des problèmes de conservation, etc. A cela il ajoute que l'aide ovine a été la première aide de la campagne 2016 à avoir été payée, tout en sachant que pour 2017 une nouvelle mouture, qui ne change pas grand-chose pour les producteurs ovins aubois, s'applique : 2 € pour les 500 premières brebis (transparence Gaec), 6€ d'aide complémentaire pour les nouveaux producteurs pendant 3 ans, 9€ dans le cadre de la contractualisation ou la vente directe, 15€ d'aide de base en cas de taux de productivité non atteint.

SUITE PAGE 8

REPÈRES

Un marché mondial en pleine évolution



Marie Carlier : «

« Sur quels leviers agir pour une meilleure valorisation de nos agneaux ? » Pour répondre à cette question choisie comme thème central de leur assemblée générale, les adhérents du GEDAO de l'Aube avaient invité Marie Carlier, chef de projet du service économique de l'Institut de l'Élevage. Ces leviers, excepté ceux concernant la maîtrise des coûts de revient, étant en grande partie liés aux évolutions des marchés (mondial, européen et français) et de la consommation, Marie Carlier a dressé un panorama.

Observer la production de la Nouvelle-Zélande et les importations de la Chine

Ainsi la viande ovine consommée en 2016 en France est issue pour seulement 43% des exploitations françaises, pour 2% d'ovins importés vivants et abattus en France, et pour 55% d'importations de viande ovine : principalement du Royaume-Uni (24%), d'Irlande (10%), de Nouvelle-Zélande (9%), et d'Espagne (6%). Il faut donc regarder les deux marchés, mondial et français, pour bien comprendre les interrelations entre les deux : un impact sur les prix par les volumes importés en France, mais aussi un soutien de la consommation en France.

Un focus sur le marché mondial permet de relever que l'Asie est en tête avec 47% de la production ovine mondiale, suivie de l'Afrique (24%), puis de l'UE 28- Europe (14%) et de

l'Océanie 10%. Cependant l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) est une zone fortement excédentaire et le 1er exportateur mondial en représentant 70% des flux mondiaux de viande ovine, à contrario de la Chine, l'Europe, l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient, tous déficitaires. Deux flux énormes intéressent particulièrement la France : celui vers la Chine et celui vers l'UE28. Inévitablement, la Chine (1^{er} cheptel ovine mondial avec 162M de têtes) prend une position clé dans les échanges et les flux de viande ovine, en particulier du fait de l'augmentation du pouvoir d'achat de sa population, et de sa proximité de l'Océanie, où elle s'approvisionne en viande ovine auprès de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Les niveaux d'export de ces deux pays ont fortement cru de 2010 à 2013 vers la Chine (hausse du pouvoir d'achat). Ils se répercutent sur le marché européen, même s'ils se sont stabilisés en 2015 et 2016. Ainsi la production ovine de la Nouvelle-Zélande, qui est fortement dépendante de la pousse de l'herbe donc du climat, a tendance à privilégier le marché chinois au débouché européen. En 2016 le repli du cheptel et de la production NZ s'est traduit par une baisse de 6% des exportations se répartissant en -2% vers la Chine et -9% vers l'UE. Pour la campagne de 2016-2017 (09/2016 à 10/2017) un nouveau recul des exports devrait être de l'ordre de -5%.

La France dans l'Europe : 2^{ème} consommateur et 3^{ème} producteur

Du côté de l'Union Européenne à 28, les contingents d'importation, avec exonération totale de droits de douane (accord du Gatt de 1994) ne sont pas remplis et sont en légère baisse en 2016. Ils se situent à près de 70% (286 802 Ktéc, tonne équivalent carcasse), avec des taux de 76% pour NZ (228 254 Ktéc), 95% pour l'Australie (19 186 Ktéc), et 14% pour l'Amérique du Sud (36 400 Ktéc). L'actualité marquée par le traité international de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada (le CETA), n'aura qu'un impact très limité sur les échanges de viande ovine entre l'UE et le Canada. La production européenne, séparée en deux zones, brebis allaitantes à l'ouest (Irlande, GB, France, Allemagne et Espagne) et brebis laitières au sud-est (Italie, Grèce, Roumanie), a chuté de plus de 30% depuis 1990, pour

plusieurs raisons : des accidents sanitaires (fièvre aphteuse, FCO, sécheresse) et des facteurs structurels (faible marges, vieillissement, découplage de l'aide à la brebis en 2006, réglementations, etc.). Cependant, après une chute nette entre 2006 et 2010, depuis 2011 elle a tendance à stagner autour de 900 Ktéc face à une consommation européenne d'environ 1 000 Ktéc se stabilisant depuis 2012 voire légèrement à la hausse depuis 2014 : la production représente 85% de la consommation et les importations 15%. La France est le 2^{ème} consommateur (165 Ktéc) et le 3^{ème} producteur de viande ovine (83 Ktéc) : la consommation est de 2,5kgéc/habitant.

Le Brexit suscite de grandes incertitudes

Le Royaume Uni est de loin le 1er producteur européen (289 Ktéc) et le 1er consommateur (306 Ktéc). Le Royaume Uni est aussi le 1er importateur européen de viande ovine, en représentant plus de 50% des flux en provenance des pays tiers, ce qui lui permet d'exporter sa production et d'être le 1er fournisseur de la France. Inévitablement cette situation incite Marie Carlier à réaliser un focus sur les impacts du Brexit : « nous sommes face à de fortes incertitudes, car les négociations qui débutent et la sortie du Royaume Uni à l'horizon de deux ans, s'accompagnent de plusieurs questions : quelles aides se substitueront aux subventions PAC aux éleveurs britanniques ? Quel encadrement des échanges avec les pays de l'UE après la sortie du marché unique européen ? Quel devenir des contingents européens d'importation de viande ovine à droit de douane nul ? Tout en sachant que le Brexit sera concomitant avec des accords entre le Royaume Uni et la Nouvelle Zélande. Il ne faut pas oublier la dépréciation de la livre par rapport à l'Euro, qui a accompagné le résultat du référendum sur le Brexit. En rendant l'agneau britannique plus compétitif sur le marché de l'UE, ses exportations de viande ovine ont augmenté, en particulier de 15% en 2016 vers la France. » Du côté des éleveurs, on estime que le Royaume Uni, qui a toujours su tirer profit de sa situation, saura une nouvelle fois jouer sur des aspects politiques pour servir ses intérêts économiques.